

Compte rendu de l'assemblée publique de consultation, tenue lundi le 7 mai 2018 à la salle municipale, de 19 h 30 à 19 h 40.

Sont présents:

Représentants

municipaux présents:	Madame	Valérie Fortier
	Messieurs	Denis Bergeron
		Marcel Larochelle
		Yvon Martel
		Éric Morissette
Est absent :	Monsieur	Guy Dupuis

Sont aussi présents : madame Sandra Béland, messieurs Frank Côté et Claude Lemieux

La séance est ouverte à 19 h 30 par le maire, monsieur Marc Plante, qui est le président de l'assemblée. Monsieur Jocelyn Jutras, directeur général et secrétaire-trésorier, agit comme secrétaire de la réunion.

120-2018

Résumé de la consultation du 7 mai 2018.

**Le règlement numéro 358-2018 amendant le règlement de zonage numéro 120-89 concernant les logements intergénérationnels ainsi que diverses dispositions conformément au Schéma d'aménagement de la MRC d'Arthabaska;**

Monsieur le Maire Marc Plante a souhaité la bienvenue et présenté le projet de règlement en ces points :

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Valère a adopté le règlement de zonage numéro 120-89;

**ATTENDU QUE** le règlement numéro 358-2018 amendant le règlement de zonage numéro 120-89 concernant les logements intergénérationnels ainsi que diverses dispositions conformément au Schéma d'aménagement de la MRC d'Arthabaska;

**ATTENDU QUE** le règlement numéro 200 édictant le Schéma d'aménagement et de développement de la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska, deuxième génération, est entré en vigueur le 4 avril 2006;

**ATTENDU QU'**en vertu de l'article 58 de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la municipalité souhaite adopter un règlement concernant diverses dispositions;

**QUE** de permettre l'ajout d'usage agricole sur les lots résidentiels en zone agricole. Le règlement ne permettait pas l'ajout d'un usage agricole sur des grands lots agricoles et des nouvelles dispositions sur l'implantation de maison intergénérationnelle soient créées. Les modifications corrigeront la situation.

**QUE** la municipalité souhaite intégrer les dispositions concernant la zone 34 Ra/Ca soit la hauteur maximale des clôtures dans les cours avant et l'intégration de végétation (d'arbustes et arbres) suite à une recommandation du Comité Consultatif d'Urbanisme.

**QU'**en bordure de la route 161, la marge de recul avant est de 15 m et de 7 m ailleurs dans la zone.

Compte rendu de l'assemblée publique de consultation, tenue lundi le 7 mai 2018 à la salle municipale, de 19 h 30 à 19 h 40. (suite)

120-2018

Résumé de la consultation du 7 mai 2018.

**Le règlement numéro 358-2018 amendant le règlement de zonage numéro 120-89 concernant les logements intergénérationnels ainsi que diverses dispositions conformément au Schéma d'aménagement de la MRC d'Arthabaska;**

**ATTENDU QUE** la procédure d'adoption a été régulièrement suivie;

**ATTENDU QU'**il n'a eu aucune opposition au règlement, qu'il a eu des questions au sujet des clôtures dans la zone 34Ra/Ca ainsi que les distances et l'intégration de végétation.

La consultation est levée à 19 h 45.

---

Marc Plante  
Maire

---

Jocelyn Jutras,  
Directeur général  
et secrétaire-trésorier

Province de Québec  
Municipalité de Saint-Valère  
Lundi 7 mai 2018

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal, tenue lundi le 7 mai 2018 à la salle municipale, de 20 h à 21 h 20.

Sont présents:   Madame       Valérie Fortier  
                      Messieurs    Denis Bergeron  
  Guy Dupuis  
  Marcel Larochelle  
  Yvon Martel  
  Éric Morissette

La séance est ouverte à 20 h par le maire, monsieur Marc Plante, qui est le président de l'assemblée. Monsieur Jocelyn Jutras, directeur général et secrétaire-trésorier, agit comme secrétaire de la réunion.

- 121-2018       Lecture et adoption de l'ordre du jour.  
Il est proposé par Denis Bergeron, appuyée par Éric Morissette que l'ordre du jour est adopté tel que lu.
- 122-2018       Adoption du procès-verbal du lundi 9 avril 2018.  
Il est proposé par Marcel Larochelle, appuyée par Valérie Fortier que le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 9 avril 2018 est accepté tel que lu.
- 123-2018       Les Comptes.  
Il est proposé par Éric Morissette Yvon Martel et appuyée par Guy Dupuis que les comptes sont acceptés tel que présentés.  
  
Voir la liste des comptes fournisseurs annexés.
- 124-2018       Adoption du règlement numéro 357-2018 modifiant le règlement numéro 335-2014 de contrôle intérimaire relatif à la mise à jour des règlements d'urbanismes (RCI), visant à permettre la garde d'animaux de ferme sur des terrains d'usage résidentiel à l'intérieur des zones agricoles « A ».  
Il est proposé par Marcel Larochelle, appuyée par Valérie Fortier, il est résolu que le Conseil de la Municipalité de Saint-Valère adopte le règlement numéro 357-2018 modifiant le règlement numéro 335-2014 de contrôle intérimaire relatif à la mise à jour des règlements d'urbanisme (RCI), visant à permettre la garde d'animaux de ferme sur des terrains d'usage résidentiel à l'intérieur des zones agricoles « A », lequel est placé en annexe de la présente résolution pour en faire partie intégrante.
- 125-2018       Adoption du second projet de règlement numéro 358-2018 modifiant le règlement de zonage numéro 120-89 concernant les logements intergénérationnels ainsi que diverses dispositions.  
Il est proposé par Éric Morissette, appuyée par Denis Bergeron, il est résolu que le Conseil de la Municipalité de Saint-Valère adopte sans changement le second projet de règlement numéro 358-2018 modifiant le règlement de zonage numéro 120-89 concernant les logements intergénérationnels ainsi que diverses dispositions, lequel est placé en annexe de la présente résolution pour en faire partie intégrante.

126-2018 Adoption du règlement 359-2018 imposant un tarif de compensation pour couvrir les dépenses reliées aux travaux effectués dans le cours d'eau Rivière-Noire, branches 25 et 46 ainsi que le cour d'eau Hébert, branches 1, 1A et 2.

Il est proposé par Guy Dupuis, appuyée par Valérie Fortier, il est résolu que le Conseil de la Municipalité de Saint-Valère adopte le règlement numéro 359-2018 imposant un tarif de compensation pour couvrir les dépenses reliées aux travaux effectués dans le cours d'eau Rivière-Noire, branches 25 et 46 ainsi que le cours d'eau Hébert, branches 1, 1A et 2, lequel est placé en annexe de la présente résolution pour en faire partie intégrante.

127-2018 Adoption du règlement numéro 360-2018 décrétant une tarification pour les activités des loisirs.

Il est proposé par Marcel Larochelle, appuyée par Éric Morissette et résolu que le Conseil de la Municipalité de Saint-Valère adopte le règlement numéro 360-2018 décrétant une tarification pour les activités des loisirs et du camp jour, lequel est placé en annexe de la présente résolution pour en faire partie intégrante.

128-2018 Demande de dérogation mineure pour la propriété du 827, rue des Haies, lot 5 181 638, concernant l'agrandissement d'une habitation unifamiliale isolée vers l'avant et vers l'arrière, ce qui aura pour effet de réduire la marge avant minimale et la marge arrière minimale applicable que la norme prescrite.

**ATTENDU QUE** madame Anick Paradis et monsieur Sébastien Janelle sont propriétaires du 827, rue des Haies sur le lot 5 181 638 du cadastre du Québec, zone 9RA;

**ATTENDU QUE** le projet consiste à réaliser un agrandissement de l'habitation unifamiliale isolée en cour latérale droite, mais qui empiètera dans la cour avant et la cour arrière;

**ATTENDU QUE** le propriétaire invoque que la superficie existante du bâtiment ne répond pas à ses besoins;

**ATTENDU QUE** les marges de recul avant et arrière applicables causent un préjudice au propriétaire en raison de la profondeur du lot existant;

**ATTENDU QUE** l'agrandissement vers l'avant sera localisé à 9,75 mètres, ce qui ne devrait pas nuire au déneigement de la rue;

**ATTENDU QUE** le terrain situé à l'arrière du lot en question est une terre à bois située en zone agricole et que les chances de voir une résidence s'y implanter sont relativement faibles;

**ATTENDU QU'UN** plan projet d'implantation produit par l'arpenteur Jocelyn Allaire de la firme Drolet & Auclair, arpenteur-géomètre, minute 1432, démontrant clairement l'implantation future de l'agrandissement a été déposé avec la demande de dérogation mineure;

**ATTENDU QUE** la marge de recul avant de la zone 9A est de 12 mètres et que la marge arrière est de 5 mètres en raison de l'inversion des cours qu'il est permis de faire grâce à l'article 5.2.4 du règlement de zonage 120-89;

**ATTENDU QUE** le Comité consultatif d'urbanisme s'est réuni le 18 avril 2018 et recommande au Conseil municipal d'autoriser la demande de dérogation mineure;

128-2018 Demande de dérogation mineure pour la propriété du 827, rue des Haies, lot 5 181 638, concernant l'agrandissement d'une habitation unifamiliale isolée vers l'avant et vers l'arrière, ce qui aura pour effet de réduire la marge avant minimale et la marge arrière minimale applicable que la norme prescrite.(suite)

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Éric Morissette, appuyée par Guy Dupuis que le Conseil recommande d'autoriser la demande de dérogation mineure de madame Anick Paradis et de monsieur Sébastien Janelle pour la réduction de la marge avant minimale prescrite de 12 mètres à 9,4 mètres ainsi que la marge de recul arrière de 5 mètres à 3,4 mètres pour les raisons précitées.

129-2018 Demande de soumission publique d'asphalte chemin de la Vallée des Plaines et rang Courtois.

Il est proposé par Yvon Martel, appuyée par Guy Dupuis que le Conseil autorise l'envoi par le directeur-général et secrétaire-trésorier de faire la demande de soumission publique sur le site du SEAO pour les deux projets de travaux d'asphaltage d'une partie dans le chemin Vallée des Plaines et du rang Courtois;

Les soumissions devront être cachetées et expédiées par courrier recommandé ou être remises en main propre au directeur général et secrétaire-trésorier et porter la mention « **Asphalte rang Courtois Projet 1** » et « **Asphalte chemin de la Vallée des Plaines - Projet 2** » et ce, au plus tard le mardi 5 juin 2018 à 10 h 30 au bureau municipal, sis au 2, rue du Parc à Saint-Valère. Les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour au même endroit à 10 h 31 et seront étudiées à l'assemblée du conseil extraordinaire du 11 juin 2018 à 20 h.

130-2018 Demande de soumission sur invitation pour l'achat d'un camion de service.

Il est proposé par Yvon Martel, appuyée par Éric Morissette que le Conseil demande des soumissions sur invitation et autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Jocelyn Jutras, à inviter les soumissionnaires appropriés pour l'achat d'un camion crédit-bail avec équipements pour la municipalité. Les soumissions devront être cachetées et expédiées par courrier recommandé ou être remises en main propre au directeur général et secrétaire-trésorier et porter la mention « **ACHAT CAMION** » et ce, au plus tard le mardi 5 juin 2018 à 10 h 30 au bureau municipal, sis au 2, rue du Parc à Saint-Valère. Les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour au même endroit à 10 h 31 et seront étudiées à la séance extraordinaire du conseil le lundi 11 juin 2018 à 20 h.

131-2018 Offre de services de Pelouse Expert (tonte du parc).

Il est proposé par Marcel Larochelle, appuyée par Denis Bergeron que le Conseil accepte l'offre de services de Pelouse Expert EB pour un montant de 6 461,19 \$ plus les taxes applicables pour la tonte de la pelouse du parc et du centre administratif ainsi que le terrain soccer pour l'année 2018. Le Conseil autorise le maire monsieur Marc Plante et le directeur général et secrétaire-trésorier monsieur Jocelyn Jutras à signer le contrat.

132-2018 Offre de services de monsieur Gilles Normand (lots 5 181 492, 5 181 494 et 5 181 495 arrière du bureau).

Il est proposé par Éric Morissette, appuyée par Guy Dupuis que le Conseil accepte l'offre de services de monsieur Gilles Normand pour un montant de 1 980 \$ plus taxes applicables pour la tonte de la pelouse du terrain vacant sur les lots 5 181 492, 5 181 494 et 5 181 495 situé à l'arrière du bureau soit pour 11 tontes à 3 heures pour l'année 2018. Le Conseil autorise le maire monsieur Marc Plante et le directeur général et secrétaire-trésorier monsieur Jocelyn Jutras à signer le contrat.

- 133-2018 Assemblée générale du Réseau Biblio le vendredi 8 juin 2018.  
Il est proposé par Yvon Martel et appuyée par Valérie Fortier que le Conseil autorise les dépenses pour les membres du conseil qui désirent assister à l'Assemblée générale du Réseau Biblio, le vendredi 8 juin 2018 à Yamachiche.
- 134-2018 Acceptation plan d'aménagement du terre-plein (centre du village).  
Il est proposé par Marcel Larochelle, appuyée par Denis Bergeron que le Conseil accepte le plan réaménagement urbain du centre du village numéro N2017-15 en date du 26 avril 2018 préparé par le service d'ingénierie de la Ville Victoriaville.
- 135-2018 Autorisation pour former un comité développement communautaire.  
Il est proposé par Marcel Larochelle, appuyée par Valérie Fortier que le Conseil autorise le maire monsieur Marc Plante afin de former un comité pour promouvoir le développement communautaire et économique.
- 136-2018 Demande de contribution du Comité Action 2017.  
Il est proposé par Éric Morissette, appuyée par Valérie Fortier que le Conseil autorise l'octroi d'une aide financière de 500 \$ pour l'« Auto-Expo » organisé par le comité Action communautaire de Saint-Valère qui aura lieu 19 août 2018.
- 137-2018 Autorisation d'achat d'un portable.  
Il est proposé par Denis Bergeron, appuyée par Éric Morissette que le Conseil autorise l'achat d'un portable pour la coordonnatrice en loisir pour un montant maximum de 1 000 \$.
- 138-2018 Autorisation les dépenses Fête des voisins et ouverture Pavillon intergénérationnel et signature de contrat.  
Il est proposé par Marcel Larochelle, et appuyée par Denis Bergeron que le Conseil autorise les dépenses pour un montant de 2 500 \$ et les demandes de commandites pour la tenue de la Fête des voisins 2018. Pour souligner l'arrivée des nouveaux propriétaires résidants à Saint-Valère et l'ouverture officielle Pavillon intergénérationnel et la signature de contrats, ceux-ci seront invités par la municipalité gratuitement. Le tout se tiendra, comme l'an dernier, durant la Fête des voisins qui aura lieu le 9 juin 2018 au parc municipal.
- 139-2018 Autorisation d'achat d'un livre.  
Il est proposé par Denis Bergeron, appuyée par Guy Dupuis que le Conseil autorise l'achat d'un livre Frère au Klondike de l'auteur Mario Bergeron au montant de 25 \$.
- 140-2018 Engagement pour le camp de jour (emploi d'été).  
Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyée par Éric Morissette que le Conseil fasse l'embauche de 3 personnes dont 2 étudiants pour le camp de jour, saison d'été soit Mesdames Karolane Parent comme responsable et animatrice au montant de 14,50 \$ de l'heure, Anissa Landry comme animatrice au montant de 12 \$ de l'heure et monsieur Alexandre Lemaire comme animateur au montant de de 12 \$ de l'heure. Le Conseil autorise messieurs le maire Marc Plante et le directeur général monsieur Jocelyn Jutras, à signer le contrat d'engagement pour les emplois d'été.
- 141-2018 Entente Sureté du Québec (filtrage personnel).

**ATTENDU QUE** le Conseil autorise monsieur Jocelyn Jutras, directeur-général et secrétaire-trésorier à récupérer les enveloppes aux portes de la Sureté du Québec qui contiennent les réponses des vérifications des personnes;

141-2018

Entente Sureté du Québec (filtrage personnel) suite.

**ATTENDU QUE** monsieur Jocelyn Jutras, directeur-général et secrétaire-trésorier aura la responsabilité d'identifier (pièce d'identité dont une avec photo) et de signer les formulaires de consentement (SQ-682-003) pour et au nom de la municipalité de Saint-Valère tous les formulaires requis venant consentir à procéder à une vérification pour le secteur vulnérable avec la Sûreté du Québec, poste de la MRC d'Arthabaska, le tout dans le processus de filtrage des personnes appelées à œuvrer auprès des personnes vulnérables;

**ATTENDU QUE** le Conseil autorise monsieur Marc Plante, maire de la municipalité de Saint-Valère à substituer monsieur Jocelyn Jutras, directeur-général et secrétaire-trésorier en cas d'absence dans l'ensemble de ses fonctions pour le filtrage du personnel;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Guy Dupuis et appuyée par Valérie Fortier que le Conseil nomme monsieur Jocelyn Jutras, directeur-général et secrétaire trésorier à signer l'entente (SQ-682-002) pour et au nom de la municipalité de Saint-Valère en vue du processus pour le filtrage des personnes appelées à œuvrer pour la municipalité.

142-2018

Demande de chenil au 171, rang 11, madame Annie Lauzon et monsieur Kevin Turgeon.

**ATTENDU QUE** madame Annie Lauzon et monsieur Kevin Turgeon ont demandé au Conseil une demande pour l'exploitation de 2 goldens, 2 goldens Doodles, 3 caniches royales, 1 mini golden Doodle qui sont aux propriétaires et 2 bichons et un westie pour une période de 6 mois ainsi que d'autres chiens en gestations avec les chiots ou une période maximale de 3 mois;

**ATTENDU QUE** madame Annie Lauzon et monsieur Kevin Turgeon ont établi leur chenil au 171, rang 11 sur le lot 5 180 876 du cadastre du Québec;

**ATTENDU QUE** la municipalité a délégué sa compétence à l'organisme de la SPAA concernant la gestion des plaintes et des licences des animaux domestiques;

**ATTENDU QUE** pour l'autorisation de sa demande, madame Annie Lauzon et monsieur Kevin Turgeon devront se conformer aux règlements de la municipalité et la SPAA en vigueur sur le territoire ainsi que règlement provincial;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Denis Bergeron et appuyée par Yvon Martel que le Conseil autorise l'exploitation d'un chenil pour l'année 2017 à madame Annie Lauzon et monsieur Kevin Turgeon et ce, aux conditions suivantes:

**QUE** madame Annie Lauzon et monsieur Kevin Turgeon devront se procurer une licence annuelle pour chacun des chiens dont ils sont propriétaires. Ces licences sont disponibles au bureau de la SPAA;

**QUE** madame Annie Lauzon et monsieur Kevin Turgeon devront faire une demande de renouvellement à chaque année avant le 31 mars;

**QUE** l'autorisation sera acceptée après avoir eu une recommandation de la responsable de la SPAA qui confirme la conformité de l'installation ainsi que les réglementations;

142-2018

Demande de chenil au 171, rang 11, madame Annie Lauzon et monsieur Kevin Turgeon. (suite)

**QUE** madame Annie Lauzon et monsieur Kevin Turgeon devront se conformer à toute nouvelle réglementation de la Municipalité et de la SPAA et provincial, le cas échéant;

**QU'**à la suite d'une plainte, madame Annie Lauzon et monsieur Kevin Turgeon, devront régler le problème dans les trois (3) jours suivant l'avertissement de la SPAA;

**QU'**à défaut madame Annie Lauzon et monsieur Kevin Turgeon devront respecter l'une ou l'autre des conditions ci-dessus mentionnées, dans le cas contraire, la présente autorisation sera automatiquement annulée.

143-2018

Demande de chenil pour le 746, route 161 de madame Joséane Turgeon et monsieur Alexandre Corriveau.

**ATTENDU QUE** madame Joséane Turgeon et monsieur Alexandre Corriveau ont demandé au Conseil une demande pour l'exploitation de 35 chiens de traîneau de races Husky Sibérien;

**ATTENDU QUE** madame Joséane Turgeon et monsieur Alexandre Corriveau ont établi leur chenil au 746, route 161 sur le lot 5 180 423 du cadastre du Québec;

**ATTENDU QUE** la municipalité a délégué sa compétence à l'organisme de la SPAA concernant la gestion des plaintes et des licences des animaux domestiques;

**ATTENDU QUE** pour l'autorisation de sa demande, madame Joséane Turgeon et monsieur Alexandre Corriveau devront se conformer aux règlements de la municipalité et la SPAA en vigueur sur le territoire ainsi que règlement provincial;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Valérie Fortier et appuyée par Denis Bergeron que le Conseil autorise l'exploitation d'un chenil pour l'année 2017 à madame Joséane Turgeon et monsieur Alexandre Corriveau et ce, aux conditions suivantes:

**QUE** madame Joséane Turgeon et monsieur Alexandre Corriveau devront se procurer une licence annuelle pour chacun des chiens dont ils sont propriétaires. Ces licences sont disponibles au bureau de la SPAA;

**QUE** madame Joséane Turgeon et monsieur Alexandre Corriveau devront faire une demande de renouvellement à chaque année avant le 31 mars;

**QUE** l'autorisation sera acceptée après avoir eu une recommandation de la responsable de la SPAA qui confirme la conformité de l'installation ainsi que les réglementations;

**QUE** madame Joséane Turgeon et monsieur Alexandre Corriveau devront se conformer à toute nouvelle réglementation de la Municipalité et de la SPAA et provincial, le cas échéant;

**QU'**à la suite d'une plainte, madame Joséane Turgeon et monsieur Alexandre Corriveau, devront régler le problème dans les trois (3) jours suivant l'avertissement de la SPAA;

**QU'**à défaut madame Joséane Turgeon et monsieur Alexandre Corriveau devront respecter l'une ou l'autre des conditions ci-dessus mentionnées, dans le cas contraire, la présente autorisation sera automatiquement annulée.

144-2018 Demande de Ferme Valayre pour utiliser le terrain sur le lot 5 180 379 du cadastre du Québec.

**ATTENDU QUE** Ferme Valayre a fait une demande pour louer le terrain situé entre la rue Desjardins Nord et la route de la Rivière-Noire sur le lot 5 180 379 du cadastre du Québec afin de l'utiliser pour faire de culture pour une période de 3 ans au montant de 500 \$ en 2018, 550 \$ en 2019 et 600 \$ en 2020;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Valérie Fortier et appuyée par Yvon Martel que le Conseil autorise la location de la terre à la condition que monsieur le maire Marc Plante fasse la vérification de la réglementation de la zone blanche, de la sécurité et de l'environnement par la suite de prendre une décision.

145-2018 Autorisation contrat de soutien avec la compagnie Infotech.

Il est proposé par Denis Bergeron et appuyée par Yvon Martel que le Conseil autorise le montant de 5 485 \$ plus les taxes applicables pour l'année 2018-2019 pour le contrat de soutien avec la compagnie Infotech, logiciel SYGEM, sur les 3 postes du bureau municipal.

146-2018 Autorisation dépenses équipement du 43, rue Desjardins Nord (Pavillon intergénérationnel).

Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyée par Yvon Martel que le Conseil autorise les dépenses suivantes pour le Pavillon intergénérationnel pour un montant maximum soit :

Descriptions :	Montant
Stores	2 500 \$
Aspirateur	1 809 \$
Climatiseurs (2)	4 800 \$
Ameublement section jeunes	3 500 \$
Abreuvoirs (2)	1 591 \$
Installation téléphones	<u>2 500 \$</u>
Total	16 700 \$

147-2018 Autorisation dépenses installation WIFI dans le centre Administratif.

Il est proposé par Denis Bergeron et appuyée par Éric Morissette que le Conseil autorise l'installation par la Ville de Victoriaville du WIFI au Centre administratif au montant de 500 \$.

148-2018 Autorisation nomination et de l'installation d'une boîte à livres dans le cadre du projet Artha-Livres.

Il est proposé par Denis Bergeron et appuyée par Guy Dupuis que le Conseil autorise l'installation d'une boîte à livres dans le parc près du Pavillon intergénérationnel, il est nommé comme personne-ressource et porte-parole du projet le conseiller monsieur Marcel Larochelle. Il verra à la collaboration à la diffusion de l'information auprès de citoyennes et citoyens dans le cadre du projet Artha-Livres.

149-2018 Autorisation d'utiliser un local pour l'organisme Éduco-Pop.

Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyée par Valérie Fortier que le Conseil autorise l'organisme Éduco-Pop des Bois-Francis inc. a utilisé un local avec internet soit de septembre à mai afin de donner une formation de base.

150-2018 Autorisation de visite des résidences privées par Copernic.

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Valère a mandaté l'organisme de concertation pour l'eau des bassins versants de la rivière Nicolet (COPERNIC) pour élaborer un portrait de la situation de conformité des installations septiques sur le territoire de la municipalité;

- 150-2018 Autorisation de visite des résidences privées par Copernic (suite).  
**ATTENDU QUE** le mandat donné COPERNIC en vertu de la résolution adoptée en avril 2018, est une première étape dans l'élaboration du portait global, et vise environ deux cent résidences de la municipalité qui seront visitées par les employés de COPERNIC au courant du printemps 2018;  
**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Valérie Fortier et appuyée par Denis Bergeron que la municipalité de Saint-Valère autorise les employés de COPERNIC affectés au projet, à accéder et circuler sur les propriétés privées désignées par le mandat donné par la municipalité.
- 151-2018 Autorisation d'engagement de personnel (temps partiel) en voirie pour la saison d'été.  
Il est proposé par Denis Bergeron et appuyée par Marcel Larochelle que le Conseil autorise monsieur Yvan Verville, inspecteur de la voirie à faire l'engagement d'une personne à temps partiel pour une période d'un à deux mois pour la saison estivale.
- 152-2018 Nommé le nouveau centre administratif du 43, rue Desjardins Nord.  
Il est proposé par Denis Bergeron et appuyée par Marcel Larochelle que le conseil le Conseil nomme la nouvelle bâtisse du 43, rue Desjardins Nord le Pavillon intergénérationnel.
- 153-2018 Autorisation de l'engagement de la Ville de Victoriaville par l'entremise de son département d'ingénierie pour le montage de la soumission d'asphalte rang Courtois et chemin de la Vallée des Plaines.  
Il est proposé par Denis Bergeron et appuyée par Yvon Martel que le Conseil autorise la Ville de Victoriaville par l'entremise de son service d'ingénierie de faire le montage de la demande de soumission pour l'asphaltage du rang Courtois et du chemin de la Vallée des Plaines.
- 154-2018 Autorisation paiement à monsieur Jean Morissette ouverture du passage secteur village.  
Il est proposé par Denis Bergeron et appuyée par Marcel Larochelle que le Conseil autorise le paiement de 200 \$ à monsieur Jean Morissette pour l'ouverture d'un passage piétonnier pour la saison d'hiver 2017-2018 dans le village secteur ouest suite à la fermeture de la sortie.
- 155-2018 Demande de nettoyage du cours d'eau Delphis Vigneault par la Ferme Jeaggi entre les lots 5 180 464 et 5 180 466.  
Il est proposé par Denis Bergeron et appuyée par Valérie Fortier que le Conseil autorise le dépôt de la demande de nettoyage du cours d'eau Delphis Vigneault, fait par la Ferme Jeaggi représenté par monsieur Philippe Boucher Jeaggi et de transférer à la MRC d'Arthabaska de ladite demande. L'acte de répartition sera fait par mètre linéaire.
- 156-2018 Demande de prélèvement bancaire automatique par la compagnie Union-Vie assurance collective.  
Il est proposé par Guy Dupuis et appuyée par Denis Bergeron que le Conseil autorise le prélèvement bancaire automatique par la compagnie Union-Vie pour l'assurance collective.
- 157-2018 Nommé répondant pour l'organisme Partenaire 12-18.  
Il est proposé par Denis Bergeron et appuyée par Marcel Larochelle que le Conseil nomme le conseiller monsieur Guy Dupuis comme répondant de la municipalité pour l'organisme Partenaires 12-18.
- 158-2018 Demande de l'organisme Partenaires 12-18 pour local et frais d'impression.  
Il est proposé par Denis Bergeron et appuyée par Valérie Fortier que le Conseil autorise l'utilisation du locale section jeunes du Pavillon intergénérationnel ainsi que les frais d'impression pour l'organisme Partenaires 12-18.

159-2018

Demande de madame Jacinthe Goulet pour poser des dos d'âne rue Carignan secteur Croteau.

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu une demande de madame Jacinthe Goulet du 105, chemin Carignan pour faire l'installation de dos d'âne sur le chemin Carignan afin de faire ralentir la vitesse dans ce secteur

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Denis Bergeron et appuyée par Marcel Larochelle que le Conseil met à l'étude la demande de madame Goulet pour l'installation de dos d'âne sur le chemin Carignan.

160-2018

Résolution d'appui de Saint-Rosaire pour l'entretien chemin d'hiver de la route 261 (MTQ).

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Rosaire a informé les dirigeants du Ministère des Transports, Mobilité durable et Électrification des transports de l'intérêt à effectuer l'entretien hivernal pour la saison 2019-2020 sur une portion de la route 261;

**ATTENDU QUE** lorsque que l'entretien hivernal sur la route 261 est effectué par le contacteur actuel celui-ci entretient une longueur d'environ 5,2 kilomètres dans le secteur de Saint-Valère;

**ATTENDU QUE** pour entretenir la portion de Saint-Valère la Municipalité de Saint-Rosaire a besoin de l'approbation de la Municipalité de Saint-Valère;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Denis Bergeron et appuyée par Yvon Martel que la Municipalité de Saint-Valère donne sa compétence pour effectuer l'entretien hivernal (déneigement et déglçage) à compter de la saison 2019-2020, sur la route 261 sur une distance de 5,2 kilomètres dans le secteur Saint-Valère, conditionnellement à ce que le Ministère des Transports, Mobilité durable et Électrification des transports signe un contrat avec la Municipalité de Saint-Rosaire pour cette portion de route.

Dépôt du rapport activité de fonctionnement à des fins fiscales au 31 mars 2018

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées par les résolutions suivantes:

122-2018, 129-2018, 130-2018, 131-2018, 132-2018, 133-2018, 134-2018, 136-2018, 137-2018, 138-2018, 139-2018, 140-2018, 145-2018, 146-2018, 147-2018, 148-2018, 149-2018, 151-2018, 153-2018, 154-2018, 155-2018, 158-2018.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 10<sup>e</sup> jour du mois d'avril deux mil dix-huit.

Le directeur général  
et secrétaire-trésorier,

Jocelyn Jutras

161-2018

Clôture de la séance.

Il est proposé à 21 h 19 par Denis Bergeron que la séance est levée.

Le maire a pris connaissance de toutes les résolutions qui précèdent et est en accord.  
En conséquence, il n'exercera pas son droit de veto.

---

Marc Plante  
Maire

---

Marc Plante  
Maire

---

Jocelyn Jutras,  
Directeur général  
et secrétaire-trésorier